



alpenkonvention • convention alpine
convenzione delle alpi • alpska konvencija

Ständiges Sekretariat • Secrétariat permanent • Segretariato permanente • Stalni sekretariat

COMMUNIQUE DE PRESSE

SuperAlp!³ 19 – 28 Juin 2009

La traversée durable des Alpes à la découverte de l'eau alpine

Le Secrétariat permanent de la Convention alpine organise du 19 au 28 juin 2009 la troisième édition de Superalp!, la traversée durable des Alpes, dont le thème principal sera l'eau, l'or blanc des Alpes !

Un groupe de journalistes internationaux travaillant pour les plus grandes publications effectuera une traversée de l'arc alpin sur 10 jours en utilisant des moyens de transport durables et en essayant les différents types de liaison qui offrent une alternative à la voiture. Le groupe parcourra plus de 1600 km entre la Slovénie, l'Autriche, l'Allemagne, le Liechtenstein, la Suisse et l'Italie en train, vélo, vélo électrique, bus et à pied.

L'objectif est de prouver qu'il est possible de se déplacer dans les Alpes en utilisant les moyens durables mis à disposition. Il s'agit d'un message particulièrement important en ces temps de changement climatique. **Le but du projet est également de faire connaître la Convention alpine**, un ensemble d'instruments visant à promouvoir le développement durable sur ce territoire unique réparti entre 8 pays et marqué par des spécificités culturelles et des caractéristiques, des opportunités et des problèmes communs. Plus qu'un séjour dans les Alpes, la traversée 2009 a pour ambition d'être un **voyage en quête de l'eau** sous toutes ses formes (glaciers, lacs, rivières, puits, canaux) et toutes ses utilisations (source d'énergie, agriculture, loisirs, transports...).

Le groupe partira de Bovec, à la source de la rivière Soča, et se déplacera à travers les Alpes au fil des cours d'eau les plus importants comme la Drave, la Piave, l'Adige, le Rhin, l'Adda, le Tessin, la Sesia mais également le lac de Constance, le lac de Côme, le lac Majeur ou encore le lac d'Orta. Sur ces différentes voies, le groupe pourra découvrir des exemples d'expériences locales et régionales qui mettent en œuvre la Convention alpine. Superalp! participera ainsi au projet de localisation de la Convention, une priorité pour Marco Onida, le Secrétaire Général de la Convention, qui prendra également lui-même part à la traversée.

Ce projet est organisé en partenariat avec le Ministère pour l'environnement et la santé de la Bavière, le Ministère pour l'environnement et l'aménagement du territoire slovène, la région autonome de la vallée d'Aoste et la Province de Bellune. Il est sponsorisé par l'Office fédéral pour l'aménagement du territoire suisse, la Province autonome de Trente, la Carinthie et l'Office des forêts, de la nature et du paysage de la Principauté du Liechtenstein.

Pour plus d'informations: Marcella Morandini tel. 0043-650-5885893
marcella.morandini@alpconv.org

La Convention alpine est un traité international entre les huit pays de l'arc alpin (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Principauté de Monaco, Slovénie, Suisse) et la Communauté européenne, et son objectif est de promouvoir le développement durable dans les Alpes ainsi que la protection des intérêts de la population.

www.alpconv.org - info@alpconv.org